

#### FICHE DE POSTE

La Cité de l'architecture et du patrimoine

INTITULÉ DU POSTE : Régisseur(euse) principal(e) des œuvres (exposition)

Nature du contrat : CDI ou détachement, à pourvoir fin avril 2023

#### **CONTEXTE DU POSTE**

La Cité de l'architecture et du patrimoine est, avec ses 22 000 m², le plus grand centre d'architecture au monde. C'est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) placé sous la tutelle du ministère de la Culture. Elle a pour mission d'assurer la promotion de l'architecture française en France et à l'étranger, et de faire découvrir les œuvres emblématiques du patrimoine architectural français et la création contemporaine internationale.

La Direction de la production des expositions de la Cité de l'architecture et du patrimoine est chargée de la mise en œuvre complète de l'ensemble des expositions temporaires de l'établissement. À raison d'environ 10 expositions par an (toutes ne nécessitent pas une régie des œuvres), variées dans leur taille de 250 m² à 1 000 m², et leur type de contenu : certaines portent sur l'actualité et la création architecturale, d'autres, à visée plus historique, peuvent être qualifiées de « patrimoniales » avec de nombreux emprunts d'œuvres, jusqu'à 350 pour les grandes expositions (2 par an, l'une se terminant, l'autre commençant).

#### PLACE DU POSTE DANS L'ORGANISATION

La Direction de la production des expositions de la Cité de l'architecture et du patrimoine est composée de 9 personnes :

- 4 chefs de projets
- 2 chargés de production
- 1 régisseur technique
- 2 régisseuses des œuvres (dont le présent recrutement)

Le ou la titulaire est rattaché à la directrice de la production des expositions et travaillera en binôme avec la régisseuse des œuvres en poste, et en collaboration avec les chefs de projet et le régisseur du service, ainsi qu'en liaison avec les directions transversales de la Cité (notamment la direction de la sureté-sécurité).

# **MISSIONS ET ACTIVITÉS**

Le ou la régisseur(seuse) des œuvres a vocation à coordonner la gestion des œuvres des expositions temporaires, dans leur dimension physique, documentaire, administratif, juridique et financier, et dans le respect des objectifs de qualité, de délais et de moyens alloués, ainsi que des exigences légales, règlementaires, de sécurité et de conservation. Il/elle sera en charge, sans que la liste soit limitative, plus particulièrement des missions et activités suivantes :

#### Activités liées au poste :

### Assurer l'organisation administrative et juridique des mouvements des œuvres, notamment :

- Établir les conventions et contrats de prêt, les cahiers des charges, les formalités administratives de transport, les assurances (gestion des sinistres, garantie d'État, etc.) ;
- Élaborer, suivre, gérer et contrôler les éléments budgétaires et financiers (estimation des coûts, suivi budgétaire, contrôle des factures et attestation du service fait);
- Renseigner les bases de données des œuvres (dimensions, valeur, mode de présentation, conditions des prêteurs, etc.) ;
- Préparer et suivre toutes les étapes liées à la passation des marchés.



### Assurer l'organisation logistique du mouvement des œuvres, notamment :

- Planifier et contrôler les différentes étapes du mouvement physique des œuvres et assurer leur traçabilité (mise à disposition, enlèvement, transport, livraison, déballage, emballage, montage, démontage, constats d'état, etc.);
- Coordonner les intervenants internes et externes liés aux transports des œuvres et à leur installation dans l'exposition (emballeurs, restaurateurs, transporteurs, accrocheurs, assureur, encadreurs, socleurs, etc.);
- Établir les documents de sécurité inhérents aux interventions sur site (plan de prévention, etc.).

### Organiser les transports des œuvres et en assurer le contrôle technique, notamment :

- Évaluer les risques encourus par les œuvres au cours du transport ;
- Mettre en place et veiller au respect des procédures pour assurer leur sécurité ;
- Vérifier le respect des conditions de conservation et d'exposition des œuvres ;
- Organiser le convoiement et/ou convoyer des œuvres ;
- Réaliser ou superviser les constats d'état.

## Planifier et gérer les opérations de conservation préventive, notamment :

- Gérer la présentation des œuvres et veiller à leur intégrité et sécurité ;
- Participer à la définition du mode de présentation des œuvres dans la scénographie, comprenant prescription et validations des dispositifs ;
- Organiser et superviser les restaurations d'œuvres nécessaires ;
- Planifier et coordonner l'installation des œuvres dans les expositions ;
- Établir le Plan de prévention et de sauvegarde des œuvres exposées.

# FORMATION / EXPÉRIENCE

- Formation jusqu'au niveau Bac+5 ou expérience professionnelle équivalente avec formation de niveau bac +3.
- Diplôme 2° cycle école du Louvre, métiers du patrimoine, option Régie des œuvres ou Master 2 Bordeaux
   « Régie des œuvres » ; Amiens « Régie des œuvres et montage des expositions » (ou équivalents) exigés.
- Profil de régisseur(euse) des œuvres confirmé(e) ayant impérativement une expérience similaire réussie en régie des œuvres d'exposition temporaire d'au moins cinq ans au sein d'un musée, d'un groupe de musées ou d'une institution culturelle, et une expérience significative d'encadrement.

# **CONNAISSANCES LIÉES À L'EMPLOI**

- Maîtrise des exigences légales, règlementaires, de sécurité et de conservation préventive relatives au mouvement des œuvres.
- Connaissance de la chaîne de production d'une exposition et des techniques mises en œuvre.
- Maîtrise du contexte réglementaire d'un EPIC et des procédures : normes techniques, règles relatives à la sécurité des biens et des personnes (ERP).
- Connaissance et maitrise à l'écrit et à l'oral de la langue anglaise.

## **COMPÉTENCES ET SAVOIR FAIRE**

- Maîtrise de la gestion des matériels et stocks (cadres, capots, fournitures...), en liaison avec le régisseur technique.
- Maitrise des outils informatiques, notamment de la gestion des données (logiciel File Maker).
- Savoir élaborer et suivre les marchés publics et les budgets détaillés de la partie régie des œuvres des expositions.
- Savoir élaborer et faire exécuter les plannings prévisionnels et les plans de travail détaillés.
- Rédiger les documents liés aux œuvres empruntées (feuilles de prêt, constat d'état, plan de sauvegarde des œuvres, déclaration d'assurance, etc.).



- Savoir encadrer différents corps de métiers et intervenants extérieurs (transporteurs, encadreurs, accrocheurs, socleurs, etc.), contrôler et vérifier la qualité de leur travail.

# **SAVOIR ÊTRE**

- Bonne capacité à gérer son temps et les calendriers d'opérations dans les délais impartis.
- Bon sens relationnel notamment avec les prêteurs.
- Fort sens de l'organisation, des responsabilités et de l'encadrement.
- Rigueur et autonomie dans le travail.
- Sens de l'initiative et force de proposition.

## SPÉCIFICITÉS DU POSTE

39h / semaine - Variabilité des horaires en fonction des montages et démontages des expositions, possibilité de travail ponctuel le week-end, les jours fériés et en soirée en fonction du calendrier des expositions.

#### Rémunération :

Groupe: C+ (grille propre à l'établissement)

Emploi de référence : « Régisseur des œuvres principal »

La rémunération sera fixée en fonction du profil et de l'expérience du candidat(e) dans le respect des niveaux de salaires en vigueur tels que définis dans la convention d'établissement.

# Pour déposer votre candidature :

Veuillez soumettre vos candidatures (lettre de motivation et CV) à: <u>recrutement@citedelarchitecture.fr</u>

Date limite de candidature : 31 mars 2023

## Renseignements

Myriam Feuchot, directrice de la Production des expositions myriam.feuchot@citedelarchitecture.fr